

Malte, perle de la Méditerranée

Séjour 4 jours/ 3 nuits

Du 19 au 22 mars 2018



Vaisseau de pierre dorée, ancré au centre de la Méditerranée, le petit archipel maltais conserve les traces grandioses d'un destin mouvementé, dû en partie à sa situation stratégique. Conquêteurs et libérateurs ont foulé son sol depuis l'âge de pierre jusqu'aux célèbres chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean. Témoins de ce passé glorieux, temples préhistoriques, cités médiévales et baroques, chefs-d'œuvre d'architecture militaire se mêlent aux paysages incomparables.

Jour 1- Vol Paris/ La Valette, Vittoriosa

*Vol Paris/ La Valette dans la matinée. Arrivée à Malte en début d'après-midi et transfert en autocar. (aucun repas servi à bord) **

L'après-midi, une première promenade nous conduira à **Vittoriosa**, l'ancienne Birgù. C'est là que les chevaliers de Saint-Jean décidèrent de s'installer, lors de leur arrivée à Malte en 1530. Notre découverte de la ville et de ses fortifications nous conduira au **Fort Saint-Ange** (*visite extérieure*), ancienne résidence des Grands Maîtres de l'Ordre, à la pointe de la presqu'île. De cette position s'offre une dernière et admirable vue sur le grand port de La Valette

Puis nous ferons une **pause-café à la Casa Rocca Piccola**, ce sera l'occasion de visiter ce palais privé du XVIème siècle.

A **La Valette**, nous emprunterons ensuite les rues anciennes, bordées d'**églises baroques et de palais Renaissance**. Parmi ceux-ci figurent les fameuses "auberges" des chevaliers. Elles logeaient, selon leur origine, les membres des huit différentes "langues" qui composaient l'Ordre. Celle de Castille, la plus imposante, est par ailleurs dotée d'un très beau portail. Nous découvrirons enfin les **jardins d'Upper Barracca**, d'où nous admirerons une vue magnifique sur la ville et ses ports.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2- La Valette

Notre journée sera dédiée à la découverte de **La Valette** qui commencera avec la visite du **palais des Grands maîtres**, qui fût siège de la présidence de la République de Malte, et dont nous verrons en outre l'**armurerie** qui détient l'une des plus riches collections d'Europe avec six mille pièces.

Nous visiterons ensuite le **fort Saint-Elme**. Cette imposante forteresse bâtie au XVIe siècle par les chevaliers à l'entrée du port est emblématique d'une savante architecture défensive.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous visiterons la **cathédrale Saint-Jean**. Edifiée à la fin du XVIe siècle et remaniée par la suite, c'est l'un des chefs-d'œuvre de l'art baroque. Entourée de chapelles latérales consacrées aux différentes langues de l'Ordre, sa voûte est décorée par une gigantesque peinture murale, œuvre de Mattia Pretti, retraçant la vie de saint Jean Baptiste. Nous y verrons aussi deux œuvres de **Caravage**. Puis, nous gagnerons le **musée national d'archéologie**. Edifié en 1571, il présente une collection de pièces archéologiques unique, des premières poteries à dessins géométriques de Ghar Dalam aux vestiges puniques et romains.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Jour 3- Mdina, Rabat et mini-croisière dans le port de La Valette

Situées sur un plateau qui domine le reste de l'île, les deux cités de **Rabat** et **Mdina**, autrefois unies, furent fondées durant la Haute antiquité. Phéniciens, Grecs et Romains s'y succédèrent. Nous parcourons les étroites ruelles de **Mdina**, la ville-musée, surnommée à juste titre la "cité du silence". Nous y admirerons le **Magisterial Palace** (*visite extérieure*), résidence des grands maîtres durant leurs séjours, et la **cathédrale Saint-Paul**, décorée de quelques peintures de Mattia Preti, dont un *Naufrage de saint Paul*. Nous découvrirons ensuite des vestiges d'une **villa romaine** datant du Ier siècle de notre ère : de superbes mosaïques polychromes et des statues y sont notamment conservées. Plus animée, **Rabat** présente d'intéressants réseaux de **catacombes**, telles celles de Sainte-Agathe, ornées de fresques, rappelant la foi des premiers chrétiens de l'île.

Déjeuner au restaurant en cours de visite.

L'après-midi, nous ferons une **mini-croisière** dans les étonnantes rades qui bordent La Valette. Cette promenade maritime dans les ports de La Valette et Sliema nous donnera l'occasion de constater l'extraordinaire situation naturelle de ce port, l'un des plus fortifiés au monde.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Jour 4- Le patrimoine mégalithique, et retour à Paris

La matinée sera consacrée à la découverte des sites préhistoriques du sud-est de l'île. Nous commencerons par la visite des **trois temples de Tarxien**, en forme de trèfle, et décorés de spirales et d'animaux, sculptés en relief dans la pierre. Nous nous rendrons au **spectaculaire temple d'Hagar Qim**, le plus élaboré de Malte. Ses murs massifs et réguliers, composés d'énormes blocs de pierre, dominent la mer toute proche. C'est dans l'une de ses cinq salles ovales, rayonnant autour d'un vestibule commun, que furent découvertes de nombreuses statues, dont la fameuse *Vénus de Malte* exposée au musée national.

Déjeuner au restaurant.

Puis, transfert à l'aéroport. Vol pour Paris dans l'après-midi.

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

Le prix proposé par personne est le suivant :

Prix par personne	Tarif base 21 participants minimum	Tarif base 26 participants minimum	Tarif base 31 participants minimum
En chambre double ou twin	968 €	940 €	920 €
Taxes d'aéroport	62 €	62 €	62 €
Prix avec les taxes d'aéroport	1 030 €	1 002 €	982 €
En chambre individuelle	Supplément + 170 € / personne		

*taxes d'aéroport au 13/07/2017 révisable jusqu'à 1 mois avant le départ.

Supplément assurance annulation et bagages par l'intermédiaire d'Intermèdes (en option) : 3,95% du prix total du voyage (Minimum 15 Euros). Avec certaines cartes bancaires (type Visa 1^{er} ou Gold Master Card...) vous pouvez bénéficier de cette assurance, ce qui peut vous dispenser de la souscrire par l'intermédiaire d'Intermèdes. Merci donc de vérifier auprès de votre banque.

Nos prix comprennent:	<input type="checkbox"/> le transport aérien, sur compagnie régulière : Paris / Malte / Paris avec Air Malta, <input type="checkbox"/> les taxes d'aéroport obligatoires : 6 € à ce jour (révisable jusqu'à un mois du départ), <input type="checkbox"/> une assistance à l'aéroport de Malte , à l'arrivée et au départ du groupe, <input type="checkbox"/> l' hébergement avec les petits-déjeuners : 3 nuits à l'hôtel Victoria 4* (classification en normes locales), <input type="checkbox"/> la pension hors boissons comme suit : 1 dîner à l'hôtel et 3 déjeuners au restaurant, et une pause café le 1 ^{er} jour, <input type="checkbox"/> un autocar privé pour les transferts aéroport/ hôtel/ aéroport et pour les excursions selon le programme, <input type="checkbox"/> les entrées et droits de réservation pour les visites, <input type="checkbox"/> une mini-croisière dans le port de La Valette, selon le programme, <input type="checkbox"/> la taxe de séjour obligatoire , <input type="checkbox"/> le port des bagages à l'hôtel in/ out, <input type="checkbox"/> l' accompagnement d'un guide local francophone , pour les visites selon le programme, <input type="checkbox"/> un système audio d'oreillettes , <input type="checkbox"/> l'assistance rapatriement.
Nos prix ne comprennent pas :	<input type="checkbox"/> le déjeuner du premier jour, et les dîners des 2 et 3ème jours <input type="checkbox"/> les boissons , <input type="checkbox"/> les dépenses d'ordre personnel, <input type="checkbox"/> les pourboires au guide et aux chauffeurs, <input type="checkbox"/> l' assurance annulation et bagages (3, 95 % du prix total du voyage)

Plus d'informations sur l'hôtel, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation :

Hôtel Victoria 4* : <https://victoriahotel.com/>

Situé dans un environnement calme et paisible, à proximité du centre de Sliema, ce charmant et confortable hôtel propose des chambres dotées de tout le confort (sèche-cheveux, téléphone, télévision, mini-bar, climatisation).

Nous avons 14 chambres individuelles et 11 chambres twin, toutes en chambre classique

qui se trouvent aux 2ème et 3ème étages elles ont un espace de vie pratique pour votre séjour relaxant et agréable à Malte. 26-30m², AC / chauffage, prises Européennes et Continentales courant 220 / 240V. Connexion Wi-Fi gratuite dans les parties communes, ligne téléphonique Ligne téléphonique directe, coffre-fort gratuit, chaînes de télévision gratuites locales et internationales,

Il dispose également de deux **piscines dont 1 intérieur** Ouverte tous les jours de : 07h00 à 20h00.

Spa et bien être Ouvert tous les jours de 9h00 à 20h00 activités payantes

Salle de sport et remise en forme Ouvert tous les jours de 06h00 à 22h00 activités payantes

Horaires d'avion Air Malta donnés à titre indicatif

19/03 KM479 ParisCDG /Malte 10h20 -13h05

22/03 KM466 Malte /ParisORY 15h30- 18h20

Nous avons 35 places d'avion sur les vols ci-dessus.

*toutes les prestations à bord sont payantes, vous pourrez acheter un encas lorsque vous aurez passé les services de sécurité avant de prendre le vol pour Malte.

Les conditions de règlement sont les suivantes :

- Versement d'un acompte de **300 euros** (par personne) **au plus tard le 06/11/2017.**
- Versement du solde 60 jours avant le départ : sur facture qui vous sera adressée 61 jours avant le départ.

Vous trouverez ci-joint :

Un bulletin d'inscription ainsi que les conditions générales de ventes.

Bulletin à retourner par lettre à l'attention de Catherine ARRIBAT –INTERMEDES, 60 rue la Boétie 75008 Paris, accompagné de votre règlement d'acompte de 300 € à l'ordre d'Intermèdes (règlement par carte voir le bulletin d'inscription). Seul l'envoi du bulletin d'inscription et le versement de l'acompte à Intermèdes valide votre inscription au voyage.

Votre interlocuteur chez Intermèdes : Catherine Arribat : 01 45 61 96 61 ou par fax : 01 83 62 28 51
ou par mail : carribat@intermedes.com

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Conditions générales de vente

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme.

CONDITIONS PARTICULIERES

Inscription et paiement

Toute inscription à l'un de nos voyages doit être faite par l'envoi du bulletin d'inscription. Votre inscription doit être accompagnée d'un acompte selon les modalités mentionnées sur le bulletin d'inscription. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ (60 jours pour certains voyages). Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription pourrait être annulée et soumise aux conditions d'annulations habituelles. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ (60 jours pour certains voyages), le prix total du voyage devra être réglé à l'inscription.

Certaines compagnies aériennes peuvent imposer une émission des billets d'avion avant la date de paiement du solde du voyage. Si le coût des billets d'avion est supérieur au montant de votre acompte, la différence vous serait demandée au titre de 2ème acompte.

Annulation

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par courrier, télécopie ou e-mail. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions ci-dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans le programme détaillé du voyage concerné, en particulier pour les croisières).

Frais d'annulation :

- au-delà de 60 jours avant le départ : 150 € de frais par personne
- entre 60 et 31 jours : 25 % du prix du voyage
- entre 30 et 15 jours : 40 % du prix du voyage
- entre 14 et 2 jours : 90 % du prix du voyage
- moins de 2 jours : 100 % du prix du voyage.

Outre les frais d'annulation et de dossier mentionnés ci-dessus, pour tout billet d'avion déjà émis au jour de l'annulation, que ce soit en raison de contraintes d'émissions imposées par les compagnies aériennes ou sur demande du client, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet hors taxes aériennes (*), quelle que soit la date d'annulation. (*) selon les compagnies aériennes et la tarification utilisée, une partie des taxes aériennes peut ne pas être remboursable, notamment la taxe YQ.

Pour les réservations effectuées par vos soins auprès des hôtels situés à proximité des aéroports, toute annulation doit également être faite par vos soins. Les hôtels, appliquent leurs propres conditions d'annulation.

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants :

- interruption de voyage, sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs.
- non-présentation aux heures et lieux de convocation mentionnés dans le carnet de voyages.
- absence de documents de voyages (passeports, visas, certificats de vaccination, etc.)

Certaines prestations spécifiques ne sont pas remboursées : ex. billets d'avion hors contingent groupe, départ direct de province, billets de spectacles ou droits d'entrée pour des expositions, frais de visa et d'assurances, sauf si l'annulation est du fait de l'organisateur.

Cession de contrat

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle remplisse les mêmes conditions pour effectuer le voyage. Vous devez nous avertir au plus tard 7 jours (15 jours pour les croisières) avant le début du voyage et nous confirmer ce changement par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant précisément le nom, prénom et adresse du participant. Cette cession entraîne des frais de 100€ par personne augmentés des frais d'annulation des billets d'avion éventuellement déjà émis (jusqu'à 100% du billet) et des frais de visas. La cession du contrat demeure par ailleurs soumise aux disponibilités aériennes permettant de réaliser le voyage au nom du nouveau participant et le cas échéant du délai d'obtention du visa.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance rapatriement est incluse dans le prix des voyages pour les ressortissants de la communauté européenne, résidant en Europe, Andorre, Monaco et Suisse. Pour plus de couverture, nous vous conseillons vivement de souscrire le jour de votre inscription, une multirisque annulation/bagages/interruption de voyage. Une notice détaillant ces garanties est disponible sur notre site www.intermedes.com ou peut vous être envoyée sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance, dans les cas prévus ci-dessous.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le contrat, peut renoncer audit contrat, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat.

La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Sécurité du voyageur

Pour des raisons de sécurité nous pouvons être amenés, sur les recommandations du Ministère des Affaires étrangères, à modifier un programme, ou annuler un départ. En cas de modification de programme, nous rembourserons l'éventuelle différence entre les prestations d'origine et celles de remplacement. En cas d'annulation du départ par l'organisateur, l'intégralité des sommes versées sera remboursée. Aucun dédommagement complémentaire ne saurait être accordé dans ces circonstances. Si à la suite d'une modification de programme, vous souhaiteriez annuler votre participation, nos conditions d'annulation s'appliqueraient. Toutefois, dans ce contexte, nous nous efforcerions de minimiser les frais.

Modification éventuelle des programmes

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté (changements ou retards dans les horaires de train, avion et bateau, grève, manifestations culturelles ou événement politiques, conditions climatiques, etc.), peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

En particulier, les conditions de transport et d'hébergement peuvent, pour des raisons techniques, être modifiées (ex : modification ou annulation de vol, risque de sur réservation...). Ainsi, si vous devez prendre certains engagements en fonction de ces conditions de transport ou d'hébergement (par exemple réserver un pré-acheminement, un billet de train, une nuit d'hôtel à l'aéroport...), nous vous invitons à contacter notre Service Sur-Mesure Groupes pour vérifier que ces conditions n'ont pas dû être modifiées. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais, mais cette démarche peut prendre quelques jours.

Les horaires des vols mentionnés dans nos programmes détaillés correspondent aux réservations effectuées à la date de diffusion du programme détaillé. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes ou leurs décisions de modifications de plan de vol indépendant de notre volonté peut nous amener dans certains cas, à vous communiquer les modifications qui auront été décidées par la compagnie aérienne ou bien à modifier nos réservations et à proposer des vols différents, sur la même compagnie ou sur une autre compagnie. Cette information vous serait alors communiquée dès que cela est connu.

Toute modification de dates ou d'itinéraire demandée par le client après confirmation des services et signature du bulletin d'inscription, peut générer des frais. Ces frais peuvent atteindre 100% de la valeur du billet d'avion (international et/ou domestique) lorsque celui-ci est émis.

Responsabilité

La responsabilité d'Intermèdes se limite aux seules prestations incluses dans le forfait.

Toute prestation achetée sur place, quelle que soit l'entité ou la personne ayant vendu cette prestation, ne rentre pas dans le cadre du voyage organisé par la société Intermèdes. De ce fait, l'achat de cette prestation n'engage pas la responsabilité de la société Intermèdes en cas de mauvaise exécution ou d'accident.

De même si vous avez réservé un pré et/ou post-acheminement par vous-même, tous frais liés à une modification ou un retard de vol ne peuvent engager la responsabilité d'Intermèdes pour une prise en charge de ces frais.

Conférenciers

Le nom des conférenciers est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Nous vous rappelons qu'un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Prix

Nos prix comprennent : (sauf mention contraire précisé dans le programme détaillé) le transport aller et retour depuis Paris, les transferts et transports durant le circuit, les visites et l'accompagnement culturel, l'hébergement, les repas mentionnés l'assurance assistance rapatriement, les taxes d'aéroport et surcharges carburant (susceptibles de modifications). Une éventuelle hausse ou baisse de ces taxes et surtaxes serait répercutée sur le prix au plus tard 30 jours avant le départ. Le montant de cette part variable est précisé dans nos programmes détaillés), les éventuels frais de visa (pour les ressortissants français uniquement) Pour les autres nationalités nous remboursons un prix équivalant au coût d'obtention du visa pour les ressortissants français.

Les "tarifs enfant" sont applicables pour des enfants de moins de 12 ans partageant la chambre ou la cabine de deux adultes.

Nos prix ne comprennent pas : les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation / bagages / interruption de voyage, le room-service, les pourboires.

Révision de prix : les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques (cours des devises, coût du transport et des carburants, des taxes et redevances) en vigueur lors de l'impression de nos programmes détaillés et d'un nombre minimum de participants.

En cas de nombre insuffisant de participants (21), Intermèdes—proposera à l'ensemble des participants un départ maintenu moyennant un supplément calculé au plus juste.

Pour certains voyages, les prestations terrestres locales nous sont facturées (en totalité ou en partie) en monnaie locale ou en dollar. Conformément à la loi, une variation des taux de change supérieure à 4 %, ainsi qu'une augmentation sensible des tarifs aériens et ferroviaires, des taxes aériennes, du coût des carburants pour les transports aériens et maritimes, peuvent nous amener à augmenter le prix de nos voyages. Cette augmentation ne pourrait en aucun cas excéder 10 % du prix du voyage et vous en seriez avisés au minimum trente jours avant le départ.

Le taux de change de référence des voyages susceptibles d'être affectés par une variation du dollar, ou de la devise locale, est indiqué dans le programme détaillé.

Les ajustements de prix pour variations de change sont bien sûr calculés en fonction de la part qui dépend du cours de la devise. Cette part représente en général 30 à 60% du prix, un calcul spécifique est fait pour chaque voyage concerné.

Supplément aérien : les tarifs mentionnés dans le programme détaillé correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Hébergement

Chambres triples : les chambres triples sont généralement des chambres doubles dans lesquelles on rajoute un lit d'appoint.

Chambres individuelles : elles disposent généralement d'un lit d'une personne. Elles font l'objet d'un supplément imposé par l'hôtelier et sont proposées en nombre limité. Elles sont souvent moins spacieuses et peuvent être moins bien situées que les autres chambres.

Les DUS sont des chambres double à usage individuel.

Formalités

Le voyageur doit être en possession des pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), visas, autorisations et autres documents (notamment sanitaires) exigés par les autorités des différents pays où doit se dérouler le voyage. Les formalités indiquées dans les programmes détaillés concernent les ressortissants français. Pour toute autre nationalité, il appartient au voyageur de se renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays.

* Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

En aucun cas, Intermèdes ne peut supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétentes.

Transports

- Convoocation aéroport : pour les vols long-courriers, vous êtes convoqués généralement 3 heures avant le décollage, et 2 heures avant pour les vols moyen-courriers.

Suite à des alliances passées entre certaines compagnies aériennes, il est possible que vos vols s'effectuent sur l'appareil d'une compagnie partenaire (dite alors transporteur de fait). Dans ce cas, l'identité du transporteur de fait vous serait communiquée au plus tard 8 jours avant le départ. Il est d'usage, en général, de voir les deux numéros de vols affichés à l'aéroport.

Bagages : Pour les voyages en avion, la franchise des bagages est généralement limitée à 20 kg (30 kg en classe affaires). Dans certains pays, pour les vols intérieurs la franchise bagage est limitée à 15 kg pour les bagages enregistrés et 7 kg pour les bagages cabine. Tout dommage ou perte de bagage est soumis aux conditions des transporteurs ou de l'assurance complémentaire souscrite pour couvrir ce risque.